

SANTÉ CANADA

Des messages récents pour améliorer l'innocuité des produits de santé.

Date	Produit	Avis, mises en garde et retraits ¹	Informations complémentaires
Décembre 2009	BiCNU (carmustine) ²	Rappel volontaire de la part de Bristol-Myers Squibb Canada mis en œuvre par mesure de précaution, en raison d'un résultat non conforme concernant la stérilité.	Indiquée comme traitement adjuvant à la chirurgie et à la radiothérapie, ou comme traitement d'association avec d'autres agents chimiothérapeutiques dans les cas suivants : tumeurs cérébrales primitives, lymphomes malins, myélome multiple, mélanome malin (forme disséminée) et cancer du tractus gastro-intestinal.
Décembre 2009	Myfortic (mycophénolate sodique) ³	Renseignements importants sur l'innocuité de la part de Novartis Pharma Canada inc. ayant trait à des cas d'érythroblastopénie chronique acquise (EBCA) chez des patients traités par Myfortic [®] (mycophénolate sodique) en association avec d'autres immunosuppresseurs.	Immunosuppresseur indiqué pour la prévention du rejet du greffon en association avec la cyclosporine et les corticostéroïdes, chez les receveurs de greffes rénales allogéniques.
Novembre 2009	Thyrogen (thyrotropine alfa pour injection) ⁴ , Cerezyme (imiglucérase pour injection), Fabrazyme (agalsidase bêta), Myozyme (alpha alglucosidase) et Aldurazyme (laronidase) ⁵	Renseignements importants de la part de Genzyme d'Allston Landing. Des corps étrangers ont été détectés dans un petit nombre de fioles au cours du contrôle de qualité habituel.	Il est recommandé de faire une inspection visuelle du produit reconstitué pour rechercher tout corps étranger dans chaque fiole et lorsque reconstitué dans la seringue. Il est recommandé de ne pas utiliser le produit en présence de corps étrangers et de contacter immédiatement le département de pharmacie, le cas échéant, ou le Service d'information médicale de Genzyme au 1 800 745-4447.
Novembre 2009	Relenza (zanamivir) ⁶	GlaxoSmithKline (GSK) est au fait de l'usage consistant à retirer le zanamivir en poudre sèche pour inhalation du conditionnement original et approuvé de RELENZA [®] , puis à le dissoudre dans diverses solutions afin de l'administrer au moyen d'un nébuliseur pour traiter des patients qui sont incapables de prendre des médicaments par voie orale ou d'inhaler RELENZA [®] sous forme de poudre sèche au moyen du dispositif Diskhaler [®] . GSK a été informée du décès d'une patiente traitée pour une infection par le virus de la grippe à qui on avait administré RELENZA [®] (zanamivir) sous forme de poudre sèche en solution nébulisée alors qu'elle était sous ventilation mécanique.	RELENZA [®] (zanamivir) en poudre sèche pour inhalation n'est pas conçu pour être reconstitué sous quelque forme liquide que ce soit, et son administration au moyen d'un nébuliseur ou d'un ventilateur mécanique n'est pas recommandée.

NdlR : Sélection par Joël Brodeur, infirmier-conseil à l'OIIQ.

Sources :

- 1 www.hc-sc.gc.ca/dhp-mps/medeff/advisories-avis/prof/index-fra.php
- 2 www.hc-sc.gc.ca/dhp-mps/medeff/advisories-avis/prof/_2010/bicnu_nth-aah-fra.php
- 3 www.hc-sc.gc.ca/dhp-mps/medeff/advisories-avis/prof/_2009/myfortic_hpc-cps-fra.php
- 4 www.hc-sc.gc.ca/dhp-mps/medeff/advisories-avis/prof/_2009/thyrogen_hpc-cps-fra.php
- 5 www.hc-sc.gc.ca/dhp-mps/medeff/advisories-avis/prof/_2009/genzyme_hpc-cps-fra.php
- 6 www.hc-sc.gc.ca/dhp-mps/medeff/advisories-avis/prof/_2009/relenza_nth-aah-fra.php